

L'UFAP UNSA JUSTICE A ENCORE RAISON L'ADMINISTRATION TOUJOURS SANS RÉACTION

« **Maison centrale ou centrale téléphonique** », il ne s'est pas écoulé 1 mois avant de donner une nouvelle fois raison à l'**UFAP UNSa Justice MC ARLES** et aux agents !

Dans notre tract du 28 mars, nous dénonçons déjà la prolifération incontrôlée des téléphones portables en détention. Plus grave encore : **la présence continue de ces appareils au quartier d'isolement, entre les mains d'un narcotrafiquant parmi les plus dangereux !**

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES avait saisi la Direction Interrégionale ainsi que la DAP pour exiger, sans délai, le transfert de ce détenu. Résultat ? Aucune action.

**En retour, un silence assourdissant face aux alertes des personnels.
Nos vies ? Elles leur importent peu. On le soupçonnait..
Désormais, on en a la preuve !**

Pendant ce temps, les tirs contre nos établissements et nos logements se multiplient, nos véhicules sont pris pour cibles, et nos familles vivent dans la peur. Et les auteurs de ces violences, eux, coulent des jours tranquilles au quartier d'isolement... avec leurs téléphones en prime !

Messieurs les directeurs, nous avons pourtant insisté sur l'urgence du transfert de ce détenu. Vous n'avez rien fait !

**Manque de volonté ? Incapacité à agir ? Négligence totale ? Ça suffit !
Assez d'inaction, assez de mépris. Trop, c'est trop.**

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **FÉLICITE** l'ensemble des personnels pour leur engagement quotidien et leur professionnalisme, malgré des conditions indignes d'un État de droit.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **EXIGE** le transfert sans délai du détenu !

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **EXIGE** des sanctions pénitentiaires et judiciaires d'une sévérité maximale à l'encontre de ce détenu récidiviste.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **EXIGE** Une mise en service immédiate d'un système de brouillage fonctionnel.

Pas de sécurité sans respect. Pas de respect sans réaction. Nous ne serons pas les prochaines cibles.

